



La CGT fait reculer la direction !

10.03.2017

Suite à l'intervention de la CGT RATP, la direction de la Ligne A a reçu la CGT RATP concernant **le non-respect des règles de mutation des conducteurs de la Ligne A.**

La CGT RATP a été reçue le 6 mars 2017 par la direction de la Ligne A.

En effet, La CGT RATP a constaté que la direction de la ligne A ne respectait pas les modalités des règles de mutation RER C 25, qui prévoient dans son texte l'attribution en priorité des postes vacants aux conducteurs ayant fait une mutation et déjà en place sur la ligne, ainsi qu'aux conducteurs d'une autre ligne de RER ayant fait une mutation.

En aucun cas, les conducteurs venant du Métro ne peuvent être affectés sur des attachements sur lesquels des demandes de mutations d'agents présents au RER sont encore en suspens.

La CGT RATP a rappelé les engagements pris par la direction du Département RER le 11 octobre 2016 concernant les mutations sur la Ligne A.

Il en ressort que la direction a reconnu ne pas avoir appliqué les règles de mutations.

Par conséquent, suite à l'intervention des élus CGT RATP, la Direction de la Ligne A s'engage à muter les agents concernés sur l'attachement de La VARENNE, avant l'arrivée des stagiaires prévue les 16-17 mars 2017.

cgtmetrorer@gmail.com

0144785347